

CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES ET REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Marché à procédure adaptée

Marché passé en application de l'article L2123-1 de l'ordonnance 2018-1074 et de l'article R2131-12 du décret N° 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif au code de la commande publique

N° MARCHE : 2023-2VOY

Voyage scolaire à GALWAY (Irlande)

DU 8 AU 14 octobre 2023

1-PERSONNE PUBLIQUE CONTRACTANTE

Pouvoir adjudicateur

Lycée Théodore de Banville

12Cours Vincent d'Indy

03000 Moulins

Tél / 04-70-44-26-42

Int0030036y@ac-clermont.fr

Représenté par : LYDIA ADVENIER ,Provisseure

3- CAHIER DES CHARGES DU MARCHÉ

Lycée Théodore de Banville- 12, cours Vincent d'Indy 03000 MOULINS

Tél : 04-70-44-26-42 mail : int.0030036y@ac-clermont.fr

Le marché a pour objet l'organisation d'un séjour en Irlande

Date : Du **dimanche 08 octobre** au **samedi 14 octobre 2023**

Effectif : **59** élèves et **4** accompagnateurs

Transport : Le transport se fera en autocar grand tourisme (avec ceintures de sécurité). L'offre proposée devra comprendre le transport aller-retour et les déplacements entre les différents lieux. Les trajets aller-retour France-Irlande se feront de jour et de nuit en autocar et ferry.

Hébergement : L'hébergement se fera dans le ferry les 1ères et dernières nuits, puis en familles hôtesse en Irlande.

Prestation demandée :

Départ : **8 octobre 2023 à 4h**, lycée Banville, lycée Banville, Moulins. Les familles prévoient leur panier repas du matin, midi et soir du 8 octobre.

Arrivée à Cherbourg **13h le 8 octobre**. Présentation. Ferry 15h. Nuit à bord en cabines à 4 personnes.

Arrivée en Irlande : **9 octobre 2023 à 9h**. Petit déjeuner/Ferry ; visite de **Dunbrody Ship** ; repas de midi au restaurant; visite de **Portumna Workhouse** ; 19h30 RDV avec les familles.

Les élèves et les enseignants sont hébergés en famille en pension complète dans la région de GALWAY. Le petit déjeuner du 9 octobre, puis le petit déjeuner et le déjeuner du 13 octobre sur le ferry doivent être compris dans le prix.

Dans la semaine qui suit, il faudrait prévoir :

- Une excursion dans **le Connemara**
- Visite d'un **fumoir à saumon**
- Une **Balade libre** dans le parc
- Une visite de **Leenaune wool Centre**
- Une visite des **Falaises de Moher**
- Une **initiation aux danses irlandaises**
- Une **initiation au hurling** (sport national)
- Un **repas-déjeuner typique irlandais dans un restaurant irlandais**
- une visite de **Waterford Crystal**

Retour : **le jeudi 12 octobre 2023**, 19h présentation à Rosslare ; Ferry de 21h ; nuit à bord en cabines à 4 ; **le vendredi 13 octobre** petit déjeuner & repas de midi à bord le ferry ; arrivée Cherbourg 16h ; retour direct vers le lycée ; panier repas en route à prévoir; arrivée vers **2h le samedi 7 octobre**.

Le prix proposé devra comprendre l'intégralité des prestations, aucun frais ne devant rester à charge des élèves ou des accompagnateurs. Il devra proposer l'assurance annulation y compris risques pandémiques collectifs et individuels.

Le prix proposé doit comprendre

- le prix des autoroutes, tunnels, check point, et des parkings en France et en Irlande.

-l'hébergement et les repas du chauffeur

4- PRIX

Les prix sont réputés prendre en compte toutes les charges fiscales, parafiscales ou autre frappant obligatoirement les prestations de transports des personnes ainsi que tous les frais afférents à la rémunération et à la formation du personnel, aux assurances obligatoires à la couverture du titulaire, aux autres charges annexes directement ou indirectement liées au fonctionnement du service.

Le prix proposé devra comprendre l'intégralité des prestations, aucun frais ne devant rester à charge des élèves ou des accompagnateurs. Il devra comprendre l'assurance annulation-bagages-interruption de séjour, l'assistance rapatriement, l'assurance responsabilité civiles pour tous les participants, et une assurance annulation du groupe complet (en cas d'attentat notamment)

Le prix comprendra obligatoirement une assurance annulation collective et/ou individuelle ?risque pandémique inclus

Les prix sont fermes

La gratuité des accompagnateurs est à proscrire

Pas de coûts supplémentaires pour les chauffeurs

Le versement par le candidat d'espèces pour les dépenses sur place ne sera pas accepté

5-MODE DE REGLEMENT

Le règlement se fera obligatoirement par virement administratif sur présentation de facture déposée sur CHORUS

Le titulaire du marché devra joindre un RIB pour les paiements (BIC/IBAN) et fournir son numéro de SIRET

Un bon de commande sera transmis au plus tard mi mars 2023 avec le versement d'un acompte maximum de 30 % à la remise d'une facture d'acompte. Le versement du solde se fera à la remise des document permettant la réalisation du séjour, après service fait (CF circulaire 2005022 du 2/2/2005) et sur présentation de la facture de solde.

6- JUGEMENT DES OFFRES

Lycée Théodore de Banville- 12, cours Vincent d'Indy 03000 MOULINS

Tél : 04-70-44-26-42 mail : int.0030036y@ac-clermont.fr

Le jugement des offres sera effectué en fonction des critères de choix suivants, affectés d'un coefficient de pondération

a-Qualités et respect des prestations (transport , date, programme, condition d'annulation) : 30 %

b- services associés : 10 %

c-Prix : 60 %

7- DECLARATION DU TITULAIRE OU DU CANDIDAT

Le candidat atteste sur l'honneur :

- Que le travail sera réalisé par des salariés recrutés régulièrement au regard du code du Travail et conformément à la réglementation en vigueur
- Qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales

Les attestations ou certificats des organismes devront être fournis. Si le candidat ne peut produire ces documents , l'offre est rejetée et le candidat éliminé.

8-PRESTATION ET CONTENU DU DOSSIER

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes dûment datées et signées :

Le présent dossier de consultation complété et signé

- Une présentation de l'entreprise
- Une convention détaillant l'intégralité de la prestation avec un programme précis du séjour, mentionnant le montant total du voyage (celui-ci comprenant l'intégralité des frais) ainsi que le cout par élèves et par accompagnateur, les conditions précises concernant l'hébergement, les prestations d'assurances ainsi que les conditions en de de modification d'effectifs avant le début du séjour
- Sur le devis détaillé sera mentionnée les prix HT et TTC
- Un RIB
- Inscription au registre du commerce
- Tous les documents utiles demandés dans ce dossier de consultation et qu'il jugera utiles pour une meilleure compréhension de son offre.

9- CONDITION D ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES

Les offres seront déposées sur la plate forme AJI